

ALLO ! Les Pompiers !

Qu'un feu vienne à se déclarer, qu'un accident ou un malaise frappe un habitant, le geste est devenu automatique, du fixe ou du portable on fait le « 18 » « Allo, les pompiers ! » ...

A partir de cet instant les événements vont s'enchaîner, tout est réglé, organisé, chacun connaît son rôle, les limites de son intervention .

Dans nos villages, les Pompiers, on les connaît encore sous une autre forme. Ce sont eux qui lors des cérémonies du 11 novembre vont défiler au pas et leur clairon envoyer l'appel de la sonnerie « Aux morts ». Ce sont eux aussi qui, en uniforme, vont porter la bière lors des obsèques de quelque habitant du village, ancien pompier ou simple membre bienfaiteur. Car, ne l'oublions pas, nos pompiers sont bénévoles. Les interventions ils les prennent sur leur temps de travail et la vente des calendriers, la fête de l'amicale alimentent la caisse dans laquelle ils puiseront pour compléter leur équipement.

On les voyait autrefois, en tant qu'organisateurs de la fête du 14 juillet, sur le bois de Fée, où leur concours de tir, qui ne fut pas toujours aux pigeons d'argile, obtenait un vif succès.

A la mauvaise saison, leur banquet, suivi d'un bal où était conviée toute la population faisait partie des animations de nos villages : Leynes, Chasselas, Saint Vérand.

Chaque année dans ce même bulletin, ils vous informent sur les nombreuses interventions du CPI (centre de première intervention), la vie et les difficultés de leur formation.

En effet, contrer les manifestations intempestives du feu, éteindre ses explosions de colère, plutôt que de les fuir, depuis un temps immémorial l'homme s'est appliqué à cette tâche.

Un très bref rappel historique de cette lutte contre le feu n'est peut-être pas inutile pour les jeunes générations qui peuvent se demander « Mais, ... avant ? »

Bref historique

de l'Antiquité jusqu'au Moyen-âge : rondes d'un guetteur, tours de guet...seaux, seringues, haches...

1699 : apparition de la pompe à bras

1716 : le roi fixe par ordonnance les »gardes pompes «

1811 : Napoléon fixe par décret le « corps des sapeurs pompiers » pour Paris, en province ce seront les pompiers municipaux.

1875 : un décret concrétise le passage au statut civil des « soldats du feu » . Ces pompiers étaient armés, d'où l'appellation de « soldat du feu ». Ceux qui portaient une hache pour trancher dans les charpentes étaient les « sapeurs ». Ce décret étend leurs interventions aux sauvetages. Ils porteront un uniforme.

1884 : ils seront sous la responsabilité des municipalités et du budget local.*

1976 : les femmes seront admises

1979 : départementalisation des services d'incendie et de secours

1996: la loi impose la création des établissements publics départementaux d'intervention et de secours. **Le SDIS** (service départementaux d'incendie et de secours) est chargé de l'analyse des risques, son centre opérationnel est le CODIS. Le CPI défend plusieurs communes.

2004 : loi de modernisation; projet de professionnalisation, de retraite, reconnaissance du côté dangereux.

* Quand fut rendue obligatoire pour les communes la charge d'assumer les dépenses concernant la lutte contre l'incendie, les petites communes obtinrent l'autorisation de se regrouper pour l'achat de la fameuse motopompe. Ce fut un début de collaboration dénué de couleur religieuse.

Dans le registre des délibérations communales n°3353 à la date du 9/11/1851, il est fait état d'une lettre du Préfet

rappelant l'urgence de disposer pour le sauvetage contre l'incendie d'une pompe et de ses accessoires (1pompe pour 2 communes).

De même que le feu qui couve sous la cendre peut resurgir un peu plus tard, un peu plus loin... pour peu qu'un vent léger vienne à le stimuler... ressurgissent nos souvenirs liés à ces événements.

Cet incendie doit se situer dans les années proches de l'après guerre. Je jouais à la poupée sur le petit banc de bois, entre cuisine et café, quand un chasseloutis muni de deux seaux qu'il plongeait dans le bachat me cria « Faut appeler les pompiers ! Y'a le feu chez Marcel ! ». je rentrai précipitamment dans la cuisine et répétais à ma mère les propos du voisin.

Elle tourna la manivelle du téléphone, obtint la cabine de Leynes et demanda au receveur de la poste qui était au bout du fil « Appelez Marius (Marius, maréchal-ferrant, capitaine des pompiers habitait à côté de la poste de Leynes), il y a le feu chez Marcel Robert à Chasselas ! »

Je courus vite dire aux intéressés « la commission est faite ! » M. Gonon à qui Anna avait fait appel en premier, sans doute parce qu'il passait par là avait déjà jeté quelques seaux sur le départ du feu. Une chaîne s'était rapidement formée de l'abreuvoir de la place à la maison où s'était déclaré l'incendie, tandis que l'épouse de Marcel après avoir mis sa fille en sécurité chez sa maman évacuait documents et papiers pour les soustraire au feu. Anna se trouvait seule pour faire face à la situation, son mari était parti avec le domestique « faire du bois », du côté de Cenves.

Pris à temps, le feu fut vite maîtrisé. Quand Marcel fut de retour avec son chargement il mit un moment à réaliser ce à quoi sa famille avait échappé. Il ne lui restait plus qu'à arroser les gosiers asséchés par la fumée et la chaleur mais cela, bien évidemment, ne se fit pas avec de l'eau !

Pour le second feu je ferai appel au « Petit Mâconnais », le quotidien de l'époque qui fut racheté par « Le Progrès de Lyon », le 23 Août 1950 on pouvait y trouver cette information :

« 500 hectares de forêts en flammes à Chasselas » A 12 km au SO de Mâcon, un important incendie de forêt s'est déclaré vers 12h30 mardi. Le feu activé par un vent violent du midi prit rapidement de vastes proportions, malgré l'intervention de nombreuses équipes de secours notamment des pompiers de Leynes, de Mâcon et de toute la population environnante. En fin de soirée, plus de 500ha de forêt et broussailles avaient déjà été la proie des flammes. Plusieurs foyers existent encore à l'heure où nous transmettons ces lignes, mais tout danger semble toutefois écarté. »

jeudi 24: « Le feu qui avait atteint la forêt dans la région de chasselas et gagné celle de Cenves a pu être maîtrisé... »

Plus tard encore, on lisait : « le feu a repris à Leynes... »

C'était son point de départ, un simple feu mis à un tas de broussailles pour les nettoyer...

Il fallut une petite semaine avant que les pompiers puissent être quitte de leur surveillance.

Ce feu là, mes yeux ne l'ont pas vu. J'étais en vacances chez mon frère en Savoie. Mais au retour j'ai vu la montagne noircie, calcinée, l'acre odeur de brûlé ne s'était pas encore estompée. Le feu hantait les esprits, alimentait toutes les conversations. Les gens du village avaient eu très peur. Le vent avait rabattu jusque sur la place des morceaux de bois incandescents. Tous les hommes de Chasselas et des environs avaient été mobilisés pour aider. Certains s'étaient souvenu des feux de broussaille du temps des carrières et frappé sur les flammes courtes qui léchaient bruyères et sous-bois avec des bâtons, des branchages, moyens dérisoires certes mais qui s'ajoutaient à ceux des pompiers eux-mêmes limités par un apport en eau insuffisant.

Le café n'avait pas désempli. Et le soir où le feu dut s'avouer vaincu tous les villageois, tous les pompiers des Chasselas, Leynes, Saint Vérand et environs joints à ceux de Mâcon étaient en liesse. Ce soir-là, les gendarmes qui venaient régulièrement s'informer ne sont pas rentrés dans la salle de café. Ils ont dit à ma mère « On va les laisser arroser ça, en toute tranquillité, ils l'ont bien mérité, nous, on n'a rien vu ! »

Qui est venu cette nuit-là frapper au volet et crier « Faut appeler les pompiers, y'a le feu chez le Père Bistrique ! » ? Je ne sais plus, mais qu'importe.

Même processus que précédemment, ma mère appelait le receveur de la poste de Leynes qui lui-même allait réveiller son voisin capitaine des pompiers, qui attrapait son claron et réveillait toute la grand rue de Leynes pour appeler les pompiers au rassemblement.

En voisin, Francis Rat, pompier, alerté par les lueurs de l'incendie, ouvrait largement ses volets pour sonner l'appel au feu avec son claron... Le tocsin avait déjà sorti les habitants de leur premier sommeil, guidés par la lueur des flammes ils s'étaient rassemblés aux abords de l'église.

A vrai dire, cet incendie n'étonnait personne. Il arrivait qu'étant en classe, et levant le nez au-dessus de nos cahiers à la recherche de quelque inspiration du côté de l'église, on apercevait au travers des vitres de la cuisine de ce nonagénaire des lueurs de flammes. Brûlait-il ses sarments sur sa cuisinière comme autrefois il avait pu les brûler dans la cheminée ? Les flammes ne tardant guère à diminuer d'intensité on retournait à nos devoirs d'élève. Et puis, pour épargner l'électricité ne s'éclairait-il pas à la bougie !

On attendait surtout la motopompe à bras remise à Leynes, sous la mairie. Quand elle arriva, ma sœur et moi nous étions déjà habillées, et chaudement, car il gelait « à pierre fendre » comme on disait alors. Nous suivîmes l'engin tiré par un tracteur qui emprunta la route du château, moins pentue que la grande charrière pour se rendre sur les lieux situés en face de l'église. Arrivé à hauteur du château, le tracteur se mit à patiner sur la route verglacée, les hommes présents durent improviser avec les moyens disponibles : branchages ou autres astuces et la motopompe arriva enfin au niveau de l'abreuvoir de l'église où elle devait puiser son eau. Une partie des pompiers parti à la recherche du père Bistrique le trouvèrent dans la pièce à vivre : mort, asphyxié.

Nous regardions brûler la maison à la fois stupéfaites et fascinées par ces flammes qui surgissaient de partout. Le feu prenait de l'ampleur, au crépitement des flammes s'ajoutait des bruits de chute, d'effondrements. Le toit s'embrasait et le feu menaçait de gagner la maison voisine qui communiquait par la poutre faîtière. C'est alors que le receveur des postes de Leynes se munit d'une hache, grimpa sur le toit, et commença à tailler dans la poutre. Les villageois le regardaient à la fois admiratifs et critiques « Il est fou ! Risquer sa peau pour une maison qui n'est même pas à lui ! » L'abreuvoir fut vite asséché. Le mince filet d'eau qui l'alimentait bien dérisoire face à l'embout glouton de la motopompe !

Quand le feu abandonna enfin la partie, vaincu par le dévouement des pompiers et des bénévoles, j'étais déjà retournée dans mon lit.

Mais, cette fois, il y avait eu mort d'homme !

Et les gendarmes de répéter à ma mère : « Madame Milamant, en cas d'incendie, vous appelez les gendarmes d'abord ! Les pompiers après ! » Je ne pense pas qu'elle ait jamais appliqué ce principe, pour elle comme pour nous, s'il y avait une vie à sauver, c'était bien sur les pompiers qu'il fallait compter, s'il s'agissait de trouver un mort, c'était trop tard pour lui !

Il y eut encore d'autres incendies : celui de la forge de Bigoudi qui me confronta au devoir de sonner le tocsin ! Curieuse cette impression de se sentir soulevée par la corde à laquelle vous vous accrochez comme à une bouée de sauvetage et que vous refusez de laisser glisser entre vos doigts ! Et puis, l'inquiétude de Bigoudi qui dirigeait la lance des pompiers vers un endroit précis de l'atelier « Arrosez, là, là ! » Le malin y avait enterré quelques années plus tôt des munitions qu'il avait omis de rendre après la guerre...

Plus récent, l'incendie d'une très vieille demeure, qui fut celle de Grandjean, notaire royal de Chasselas, renseigné pour la première fois au XVI^e siècle. Maison que Frank et Cathy Sokolof venaient d'acheter et qu'ils étaient occupés à rénover. Cette fois, les victimes n'avaient qu'à franchir

le mur du jardin pour se trouver chez le capitaine des pompiers. Oublié le tocsin alarmant, la sirène des pompiers jointe à la fumée qui s'échappait des toits du bourg avaient suffi pour prévenir les habitants.

Le feu fut rapidement maîtrisé, les vieux murs centenaires résistèrent, toutefois l'incendie eut le temps de ravager tous les biens précieux d'une famille : souvenirs, livres, vêtements... et la maison demeura inhabitable pendant quelques mois. Le jeune couple ainsi que leurs deux enfants furent provisoirement relogés dans le gîte qu'Alain Girel mit à leur disposition.

Ce fut l'occasion pour les Chasseloutis de faire preuve de solidarité.

Et quel meilleur réconfort que celui d'avoir chaud au cœur après avoir eu chaud aux fesses !

Paule Vermilyen-Milamant

[www.milamant ,fr](http://www.milamant.fr)